

Congress of Local and Regional Authorities of Europe

4th Session

Resolution 50 (1997)¹ on the state of local and regional democracy in Turkey

The Congress,

1. Referring to Recommendation N° 29 (1997) on the State of Local and Regional Democracy in Turkey ;
2. Instructs the Working Group on Monitoring the Implementation of the European Charter of Local Self-Government to follow the implementation of the reforms in Turkey on behalf of the Congress and report on the progress at the next Congress Session, or at a later stage.

1. Debated by the Congress and adopted on 3 June 1997, 1st sitting (see document CG (4) 3, draft Resolution presented by Mr H. Skard, Rapporteur).

Congrès des pouvoirs locaux et régionaux de l'Europe

4^e Session

Résolution 50 (1997)¹ sur l'état de la démocratie locale et régionale en Turquie

Le Congrès,

1. Renvoyant à la Recommandation n° 29 (1997) sur l'état de la démocratie locale et régionale en Turquie ;
2. Charge le Groupe de travail responsable du suivi de la mise en œuvre de la Charte européenne de l'autonomie locale de s'assurer, pour le Congrès, de la mise en œuvre des réformes en Turquie et de lui rendre compte de l'évolution de la situation, lors de sa prochaine session ou ultérieurement.

1. Discussion par le Congrès et adoption le 3 juin 1997, 1^{re} séance (voir doc. CG (4) 3, projet de Résolution présenté par M. H. Skard, Rapporteur).